



Mouvement Ecologique du Burkina

05 BP 6569 Ouagadougou 05 / Tel: 30 58 50 50 226+ - GSM: 09 37 50 71 226+
E-mail: mecb_association@yahoofr / site web: www.mecb1345.org

Projet de création de «Clubs Envir-Infos» en milieu scolaire

I. FICHES SIGNALÉTIQUES

1. Identification du promoteur du projet

Dénomination complète :	Mouvement Ecologique du Burkina
Acronyme	M.Ec.B
Statut juridique :	Association de la société civile, Récépissé n°1345 et régie par la loi 10/92 portant libertés d'association au Burkina Faso.
Adresse officielle :	Mouvement Ecologique du Burkina, 05 BP 6569 Ouagadougou 05, BURKINA FASO Téléphone : (00226) 50 50 58 30 (00226) 70 22 91 71
Courrier électronique :	mecb_association@yahoo.fr site web : www.mecb.org
Nom et adresse du 1 ^{er} responsable :	NEKIEMA B. Véronique tél : 00226 71 50 37 09
Nom et adresse du répondant :	DOULCOM Lazare tél : 00226 60 06 06 06

2. Résumé du projet

INTITULE DU PROJET : Projet de création de clubs écologiques dénommés «Clubs Envir-Infos » en milieu scolaire au Burkina Faso dans la région du centre

PORTEUR DU PROJET : Mouvement Ecologique du Burkina

LOCALITES A COUVRIR:

- Régions du centre et du centre-sud (commune de Ouagadougou, de Komsilga et de Saponé)

BENEFICIAIRES DIRECTS:

- plus de 10 000 enfants des écoles visées,

BENEFICIAIRES INDIRECTS :

- les lecteurs du bulletin « Envir Infos », les décideurs locaux et centraux

DESCRIPTION DES MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Moyens matériels à la charge du Mouvement Ecologique du Burkina

- Matériels informatiques : 1.500 000 FCFA
- Motos : 800 000 FCFA

Moyens humains :

- Equipe de coordination du projet à la charge du projet :
 - ✓ Un coordonnateur
 - ✓ Une secrétaire comptable
 - ✓ Un chargé de suivi évaluation
 - ✓ Deux animateurs

DUREE PREVUE : 24 mois

DEBUT DU PROJET : octobre 2013.

COUT TOTAL DU PROJET : 29.250.000 FCFA

Subvention sollicitée : 26.950.000 FCFA

Contribution du Mouvement Ecologique : 2.300 000 FCFA

DOSSIER ETABLI PAR : le Mouvement Ecologique du Burkina (M.Ec.B)

II. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Les pays sahéliens sont de plus en plus caractérisés par une forte croissance de leurs populations et une pression sans précédent sur l'environnement. Cette pression a entraîné de nombreux problèmes environnementaux aussi bien au niveau des ressources naturelles qu'au niveau des cadres de vie.

Le Burkina Faso dans son document de Politique Nationale en matière d'Environnement a identifié les défis auxquels il est confronté. Il s'agit entre autres de la mauvaise pratique des feux de brousse, le surpâturage, les coupes anarchiques du bois, les défrichements et déforestation incontrôlés, les systèmes d'exploitation inadaptés, les agressions répétées contre les aires de faune, l'insuffisance dans l'organisation des différents acteurs, l'inorganisation dans le domaine de l'assainissement et des aménagements paysagers, la déforestation, la divagation des animaux, l'utilisation abusive des pesticides, l'insuffisance d'information sur les aspects liés à l'environnement, l'absence ou la non application de la législation, le non-respect des cahiers de charge dans les aménagements urbains, les capacités insuffisantes des différents acteurs.

Ces maux sont présentement et progressivement accentués par les changements climatiques dont l'unanimité scientifique est faite sur l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des événements climatiques extrêmes tels que les fortes chaleurs, les inondations, les sécheresses, les vents violents...

Le Burkina Faso selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitation de 2006, à 80% de sa population qui vit des ressources naturelles avec un taux de couverture forestière à environ 14% et un taux de croissance de ladite population estimé en 2009 à 3,1% par ans. Plusieurs initiatives en réaction à ces défis ont été initiées. Ce sont à titre indicatif la politique nationale en matière d'environnement, la stratégie de développement rural, le programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques...

Parmi les nombreuses mesures appliquées ou envisagées se trouvent l'éducation environnementale. L'éducation environnementale peut être considérée comme le moteur de

transformation des sociétés et peut bien permettre au citoyen à terme d'agir en cohérence avec ses aspirations à savoir : la protection de la nature, la prévention etc....

Le Ministère en charge de l'environnement et ses partenaires de l'éducation ont entrepris des initiatives en vue d'intégrer l'éducation environnementale dans les programmes scolaires. Ces initiatives se doivent d'être accompagnées par la société civile pour plus d'efficacité et d'efficience. C'est pour contribuer à promouvoir une culture de comportements protecteurs de l'environnement et pour faire face aux nombreuses sollicitations en matière d'information, de formation et de sensibilisation sur l'environnement en milieu scolaire dont il est l'objet que le Mouvement Ecologique du Burkina a formulé le présent projet intitulé « clubs Envir-Info ».

Le projet de création de « **clubs Envir-Infos** » en milieu scolaire dans sa mise en œuvre privilégiera une approche hautement participative et accordera une attention particulière aux récentes expériences réussies en matière de comportements protecteurs de l'environnement chez l'enfant.

Par son contenu et sa démarche, le projet devrait inspirer toutes écoles primaires du Burkina Faso et de l'Afrique de l'Ouest francophone à la mise en œuvre d'actions en lien avec l'éducation environnementale.

III. DU M.Ec.B

Le Mouvement Ecologique du Burkina (M.Ec.B) est un groupement de jeunes Burkinabé organisés en association pour la cause de l'environnement.

Depuis sa création en 2005, il a conduit la mise en œuvre de plusieurs activités en rapport avec le maintien des cadres de vie sains, des activités intenses de reboisement, des séances d'information et de sensibilisation sur l'environnement et l'éducation environnementale, des formations, des conceptions de guide d'éducation environnementale, des conférences etc...

1- De sa vision.

La vision qui sous-tend le Mouvement Ecologique du Burkina est celle d'une culture de promotion et de protection des ressources naturelles et du cadre de vie dans une dynamique de développement durable, équitable et propre.

2- De sa mission.

La mission du Mouvement est de contribuer à rehausser la prise de conscience des enfants, leurs encadreurs et les décideurs politiques sur la nécessité de promouvoir à la base les réflexes de comportements protecteurs de l'environnement en vue de réduire les nombreuses menaces qui pèsent sur nos ressources naturelles et le cadre de vie à travers la prise en compte des activités de sensibilisation en milieu scolaire à cet effet.

Convaincu de l'incontournable contribution des médias dans la prise de conscience en matière d'environnement, le M.Ec.B s'est doté depuis décembre 2010 d'un outil de communication et de sensibilisation dénommé « Envir-Infos ». Envir-infos » est un trimestriel d'informations gratuit sur l'environnement et son credo est de contribuer à l'éveil de conscience des populations pour une meilleure protection de notre cadre de vie.

Il se veut un outil de communication et de vulgarisation des bonnes pratiques en matière de protection et de restauration des ressources naturelles.

3- De ses objectifs.

Le mouvement Ecologique du Burkina a pour objectifs:

- d'impliquer et responsabiliser les populations dans la gestion rationnelle des ressources naturelles dans le contexte des changements climatiques ;
- de lutter contre les différentes formes de pollution ;
- de contribuer à assainir et améliorer le cadre de vie des populations urbaines et rurales ;

- de contribuer à promouvoir un développement des facultés morales des enfants en matière de préservation de l'environnement ;
- d'informer la population des actions menées sur le terrain de l'environnement et l'actualité environnementale de manière générale par la publication d'un bulletin d'informations dénommé 'ENVIR-INFOS ».

IV. PRESENTATION DU PROJET

L'éducation environnementale en milieu scolaire se justifie dans la mesure où l'adoption des bonnes pratiques passe aussi par une conscientisation des enfants. Par ignorance ou par négligence, nos gestes au quotidien ont des conséquences fâcheuses sur l'environnement et il faut agir dès la base pour un changement de comportement. Le projet de Création de « **clubs Envir-Infos** » en milieu scolaire, a été initié dans le but de sensibiliser, inciter et responsabiliser les plus petits à veiller à la préservation de l'environnement au sein des écoles et à la maison. Les membres des dits clubs sont des scolaires volontaires qui s'engagent librement à adopter un comportement protecteur de leurs cadres de vie, à veiller aux respects des règles en matières d'environnement et d'hygiène, à sensibiliser leurs camarades.

Les clubs seront dirigés par un bureau composé de quatre (4) membres dont un président, un secrétaire, un organisateur et un informateur tous en classe de CM2. Ce bureau sera en contacts direct avec le bureau du Mouvement Ecologique du Burkina pour les activités organisationnelles.

1- Objectif du projet.

1-1. **L'objectif général du projet** est de contribuer à l'éveil de conscience des enfants dans la conservation et la restauration de l'environnement pour un développement durable à travers l'éducation environnementale.

1.2. Les objectifs spécifiques du projet sont :

- de susciter l'envie des scolaires de s'investir à leur niveau pour la préservation de notre patrimoine environnemental ;
- de renforcer les systèmes existants d'information et de sensibilisation des enfants, leurs encadreurs et des décideurs sur l'éducation environnementale ;
- de promouvoir une culture de prise en compte de l'environnement au niveau des acteurs devant être concernés par l'éducation environnementale ;

- de contribuer principalement à l'amélioration du niveau d'information des élèves et de leurs encadreurs sur les méthodes et techniques de gestion durable de l'environnement.

2- Activités du projet

En partenariat avec les enseignants et les responsables d'établissements primaires, les activités du projet sont :

1. Formation et sensibilisation des enfants ;
2. Organisation de journées scolaires de l'environnement ;
3. Organisation d'activités d'assainissement et de reboisement dans les écoles ;
4. Conception et diffusion de documents sur les bonnes pratiques en matière d'environnement ;
5. production et diffusion d'informations sur les problèmes environnementaux ainsi que les réponses y relatives dans le contexte du Burkina Faso avec une emphase sur le cadre de vie de l'enfant et la détérioration des ressources naturelles ;
6. Organisation de concours inter-écoles partenaires.

3- Résultats attendus

- Des clubs enviro-infos mis en place et fonctionnels
- Les informations pratiques sur la gestion environnementale au Burkina Faso sont connues
- Le niveau d'information des élèves et de leurs encadreurs sur les méthodes et techniques de gestion durable de l'environnement est amélioré ;
- Les scolaires sont engagés à participer à la protection et la conservation de la biodiversité naturelle ;
- Les méthodes et techniques de protection durable de l'environnement sont enseignées aux élèves;
- Les élèves sont sensibilisés sur la nécessité de préserver l'environnement dans un monde de changement climatique ;
- Les scolaires sont formés aux techniques de plantation et d'entretien des arbres ;
- Les scolaires sont engagés à préserver l'environnement et les ressources naturelles et à construire des cadres de vie sains.

4. planning des activités

ACTIVITES	MOIS																							
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
Conception et rédaction du projet	■																							
Identification des partenaires de terrains (écoles)		■																						
Recherches des partenaires financiers et techniques			■																					
Mise en place des bureaux du club dans les écoles				■																				
Conception et diffusion de documents sur les bonnes pratiques en matière d'environnement				■	■																			
Formation et sensibilisation des enfants						■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■	■
Organisation de journées scolaires de l'environnement														■								■		
Organisation d'activités d'assainissement et de reboisement dans les écoles								■	■	■	■				■	■	■					■	■	
Organisation de concours inter-écoles membres										■	■										■			
Rapports trimestriels			■			■			■			■			■			■			■			■
Rapports annuels												■												
Rapport final																								■

5. Cadre logique

	Logique D'intervention	Indicateurs objectivement Vérifiables	Sources et moyens de vérification	hypothèse
Objectif Général	L'objectif général du projet est de contribuer à l'éveil de conscience des enfants dans la conservation et la restauration de l'environnement pour un développement durable à travers l'éducation environnementale.			<ul style="list-style-type: none">- Disponibilité des moyens financiers et techniques- L'engagement des premiers responsables des écoles et des parents

Objectifs Spécifiques	<ul style="list-style-type: none">- susciter l'envie des scolaires de s'investir à leur niveau pour la préservation de notre patrimoine environnemental ;- renforcer les systèmes existants d'information et de sensibilisation des enfants, leurs encadreurs et des décideurs sur l'éducation environnementale ;- promouvoir une culture de prise en compte de l'environnement au niveau des acteurs devant être concernés par l'éducation environnementale ;- contribuer principalement à l'amélioration du niveau d'information des élèves et de leurs encadreurs sur les méthodes et techniques de gestion durable de l'environnement.			
----------------------------------	---	--	--	--

<p>Résultat attendus</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des clubs enviro-infos sont créés dans les écoles et sont fonctionnels ; - Les scolaires sont engagés à participer à la protection et la conservation de la biodiversité ; - Les méthodes et techniques de protection durable de l'environnement sont enseignées aux élèves ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Des clubs enviro-infos sont créés dans les écoles et sont fonctionnels ; - Les scolaires sont engagés à participer à la protection et la conservation de la biodiversité ; - Les méthodes et techniques de protection durable de l'environnement sont enseignées aux élèves ; 		
---------------------------------	---	---	--	--

<p>Activés à Développer</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation et sensibilisation des enfants ; 2. Organisation de journées scolaires de l'environnement ; 3. Organisation d'activités d'assainissement et de reboisement dans les écoles ; 4. Conception et diffusion de documents sur les bonnes pratiques en matière d'environnement ; 5. production et diffusion d'informations sur les problèmes environnementaux ainsi que les réponses y relatives dans le contexte du Burkina Faso avec une emphase sur le cadre de vie de l'enfant et la détérioration des ressources naturelles ; 6. Organisation de concours inter-écoles membres. 	<ul style="list-style-type: none"> - des connaissances pratiques sur la protection de l'environnement sont diffusées ; - 10 clubs enviro-infos sont créés dans 10 écoles - Des sessions de formation des scolaires sont tenues ; - Des campagnes de reboisement et des journées de sensibilisation sont organisées régulièrement 	<ul style="list-style-type: none"> - Les rapports techniques - Les rapports trimestriels - Les rapports annuels - Les comptes rendus des sessions de formation - Les pépinières scolaires dans les écoles membres - La propreté dans les écoles membres ; - La présence effective des arbres dans les écoles membres. 	
------------------------------------	--	--	--	--

V. BUDGET

1. Détails du budget

Produits attendus	Activités	Coût Unitaire	Quant ité	Budget
Des outils de sensibilisation et d'information adaptés sont élaborés à l'endroit des enfants de 10 écoles.	Conception d'outils de sensibilisation et d'information pour les enfants de 10 écoles.	50 000	10	500 000
2000 exemplaires des outils élaborés sont reproduits et diffusés dans les écoles membres.	Reproduction et diffusion de 2000 exemplaires des outils élaborés à l'endroit des enfants	600	2000	1 200 000
Des séances de formation et de sensibilisation sont organisées pour le primaire	Organisation de 40 séances de sensibilisation pour les écoliers	75 000	40	3 000 000
	Organisation de deux journées scolaire de l'environnement.	500 000	2	1 000 000
Acquisition de matériaux de salubrité	Acquisition de 60 poubelles pour les écoles	10 000	60	600 000
Vulgariser les activités ainsi que les résultats du projet par le Bulletin d'information environnementale « Envir Infos »	Production et vulgarisation de 8 numéros de 2000 exemplaires chacun d'« Envir Infos » des activités ainsi que les résultats obtenus du projet	500 000	8	4 000 000
Réaliser Six émissions radios sur le projet	Réalisation de six émissions radios sur le projet	150 000	6	900 000

Produire et diffuser le rapport final du projet	Production et diffusion le rapport final du projet en 100 exemplaires	3000	100	300 000
Un mécanisme de suivi et d'évaluation est mis en place	Organiser l'atelier de lancement du projet	500 000	1	500 000
	Réunions du comité de pilotage (examen et adoption des rapports et programmes d'activités, validation des outils)	100 000	4	400 000
	Planification et anticipation des revues entre les partenaires du projet	500 000	2	1 000 000
	Elaboration du rapport d'état de l'avancement du projet chaque trimestre, du rapport financier, et du rapport d'évaluation final	125 000	8	1 000 000
	Suivi -évaluation	200 000	2	400 000
	Réalisation des audits financiers et comptables	350 000	2	700 000

2. Gestion administrative et financière du projet (y compris l'évaluation de la contribution en nature du Mouvement à l'exécution des activités du projet)

Désignation	Quantité/mois	Coût unit.	Budget
Frais de missions sur le terrain de la coordination du projet	10	100 000	1 000 000
Acquisition de deux motos	2	400 000	800 000
Location de matériel d'animation	42	60 000	2 520 000
Acquisition de matériels informatiques (ordinateurs, photocopieuse, imprimante)	Deux ordinateurs de bureaux Un ordinateur portable Un video-projecteur Une imprimante, une photocopieuse	1 750 000	1 750 000
Frais de carburant	24	20 000	480 000
Frais de télécommunication	24	20 000	480 000
Fourniture de bureaux et consommable informatique	24	15 000	360 000
Entretien des motos	24	10 000	480 000
Frais bancaires	24	10 000	240 000
Appui (ou prise en charge) au coordonnateur	24	140 000	3 360 000
Prise en charge de la secrétaire comptable	24	130 000	3 120 000
Prise en charge des animateurs	24	70 000	1 680 000
TOTAL GENERAL			29.250.000

VI. METHODOLOGIE DE MISE EN OEUVRE

1. L'équipe du projet.

Pour une mise en œuvre efficace du projet, une équipe de coordination composée d'un coordonnateur, d'une secrétaire comptable et de deux animateurs sera mise en place.

Le coordonnateur sera chargé d'organiser, coordonner, superviser et contrôler l'ensemble des activités prévues par le projet ; planifier les activités, y compris la préparation des plans de travail, élaborer les rapports de progrès trimestriels et les rapports annuels, et les rapports d'avancement global du projet ; assurer la gestion adéquate de l'ensemble des biens et des finances conformément aux règles et procédures du partenaire financier; veiller à la qualité de l'ensemble des prestations des services fournis ; assurer la liaison entre les acteurs de l'éducation environnementale intervenant dans le projet ; veiller à l'application des recommandations du comité de pilotage ainsi que celles issues des audits et de la revue à mi-parcours.

La secrétaire comptable est chargée de la comptabilité du projet. Elle doit en outre appuyer la coordination du projet dans l'exécution de ses tâches ; rédiger les documents administratifs (lettres, fax, notes de services, rapports, procès-verbaux, etc.); procéder au traitement sur logiciels informatiques des dits documents ; tenir les registres du courrier arrivée et départ et procéder au classement ; ouvrir et tenir à jour les dossiers des consultants et du personnel occasionnel ; assurer tous les travaux de saisie et de reproduction des documents ; aider à l'organisation des différentes réunions du projet et rédiger les comptes rendus; tenir le tableau du personnel (congés, missions, absences); accomplir toutes autres tâches conformes à son profil.

Les animateurs sont chargés de l'organisation et de l'animation des journées de sensibilisation dans les écoles en collaboration avec les bureaux des clubs.

2. L'approche de mise en œuvre

L'approche de mise en œuvre du projet est essentiellement participative et impliquera des parties prenantes d'horizons divers :

- la direction de l'éducation environnementale;
- les directions régionales de l'action sociale et de la solidarité nationale des Régions du Centre et du centre-sud;
- les directions régionales de l'éducation nationale et de l'alphabétisation des Régions du Centre et du centre-sud;

- les directions régionales de l'environnement et du développement durable ;
- Le Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'environnement et le Développement Durable (SP/CONNED)
- L'Initiative Pauvreté-Environnement (IPE)
- La Direction Générale de la Préservation de l'Environnement et du Développement Durable (DGPEDD)

3. Le comité de pilotage

- Le comité de pilotage est l'organe décisionnel du projet. Il a pour rôle d'examiner, d'amender et d'adopter les programmes et rapports annuels, d'examiner et de valider les différentes consultations confiées aux prestataires de services dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Il est composé de la Présidente du Mouvement Ecologique du Burkina, de son secrétaire général, du Secrétariat Permanent du Conseil National pour l'Environnement et le Développement Durable (SP/CONNED), de la coordination de l'Initiative Pauvreté-Environnement (IPE), de la Direction Générale de la Préservation de l'Environnement et du Développement Durable (DGPEDD)

4. Suivi et évaluation interne du projet

Pour le suivi et l'évaluation interne du projet, le Comité de pilotage sera mis en place avec les parties prenantes à la mise en œuvre du projet. Le rôle du Comité de Pilotage sera d'évaluer l'évolution de l'exécution du projet, de mesurer les performances du projet sur la base d'indicateurs convenus.

Pour le suivi du projet, les indicateurs que le Mouvement Ecologique proposera au comité de pilotage sont :

- indicateur d'exécution du projet (investissement réalisé/investissement prévu)
- indicateur de réalisation des activités du projet (nombre d'activités réalisées/nombre d'activités prévues) ;

Pour l'évaluation interne du projet, les indicateurs que le Mouvement Ecologique du Burkina proposera au Comité de pilotage sont :

- la pertinence de la stratégie d'information et de sensibilisation ;
- la pertinence des outils de sensibilisation et de formation élaborés ;
- le nombre de supports de formation, d'information et de sensibilisation élaborés et diffusés;
- le nombre d'enfants sensibilisés au niveau des écoles concernées.
- Le nombre d'exemplaires du Bulletin « Envir Infos » sur l'éducation environnementale.

VII. REPRODUCTIBILITE DU PROJET

Dans l'optique de la reproductivité du projet dans les autres régions du Burkina Faso, les méthodologies mises en œuvre et les résultats du projet seront largement disséminés à travers l'association des municipalités du Burkina Faso, les directions régionales de l'action sociale et les directions régionales de l'éducation nationale et de l'alphabétisation.

ANNEXES



Envir-Infos N° 003 de Septembre 2011

GRATUIT

Envir-Infos

Bulletin Trimestriel d'Informations et d'Education Environnementale

La reconquête de l'environnement au Burkina Faso



N° ISSN : 0795-9147

Campagne de sensibilisation Un entêtement qui promet ! P.10

Voyage au coeur de l'action d'une ONG de lutte contre la pauvreté. P 8-9



M. Sylvestre B. OUEDRAGO, Coordonateur de TREE AID

Depuis le 27 septembre, l'humanité vit écologiquement à "découvert" P.13

INNOVATION

L'arbre occupe une place essentielle dans le monde végétal. Indispensable à la vie sur terre, l'Homme l'a de tout temps utilisé et la société humaine ne serait pas ce qu'elle est sans l'arbre. Envir-Infos vous propose de découvrir les bienfaits de l'arbre surtout son volet alimentaire et sanitaire à travers « L' arbre du trimestre »



EDITORIAL

« Envir-Infos »

L'autre activiste de l'environnement

À l'heure de chaque nouvelle vie, surtout dans le cadre de la naissance d'un journal, il est important d'établir un lien avec l'actualité, de valeurs et d'idéologie avec le lecteur, de valeurs et d'idéologie qui comprennent pour être un acte à leur combat ou projet.



Le 17 septembre 2011, quand Ouedraogo et ses amis ont lancé ce journal, ils ont eu conscience que ce n'était pas seulement une question de papier et d'encre, mais aussi une question de valeurs et d'idéologie. Ils ont voulu créer un journal qui soit un véritable miroir de la société burkinabè, un journal qui parle de la réalité, qui parle de la conscience et de l'engagement, qui parle de la liberté, de la justice, de la dignité, de la responsabilité, de la solidarité, de la fraternité, de la paix, de la prospérité, de la prospérité pour tous, de la prospérité pour tous, de la prospérité pour tous.

DOSSIER

Les enfants et leur environnement

L'effluence massive des produits à certains comportements a été le résultat pour le Niger d'une mauvaise gestion de l'environnement, surtout l'impact sur la santé humaine. Les comportements qui entraînent la maladie sont dus à la pollution de l'air, de l'eau et du sol, et à la contamination des aliments, de l'eau, du sol et de l'air.

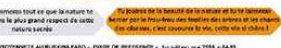


Les enfants sont les plus vulnérables à la pollution de l'environnement. Ils sont plus sensibles aux maladies liées à la pollution de l'air, de l'eau et du sol, et à la contamination des aliments. Les enfants sont également plus susceptibles de contracter des maladies chroniques telles que l'asthme, le cancer et les maladies cardiovasculaires. Il est donc essentiel de protéger l'environnement des enfants et de leur enseigner les bonnes pratiques environnementales.

ESPACE JEUNE

Dix commandements des enfants éco-citoyens

- 1. Ne pas cueillir les fruits, car c'est coupé un fruit de la vie.
- 2. Ne pas marcher dans la boue, à la dévotion, car c'est marcher dans la boue.
- 3. Ne pas jeter les déchets n'importe où.
- 4. Ne pas utiliser les produits chimiques sans avis.
- 5. Ne pas utiliser les produits chimiques sans avis.
- 6. Ne pas utiliser les produits chimiques sans avis.
- 7. Ne pas utiliser les produits chimiques sans avis.
- 8. Ne pas utiliser les produits chimiques sans avis.
- 9. Ne pas utiliser les produits chimiques sans avis.
- 10. Ne pas utiliser les produits chimiques sans avis.

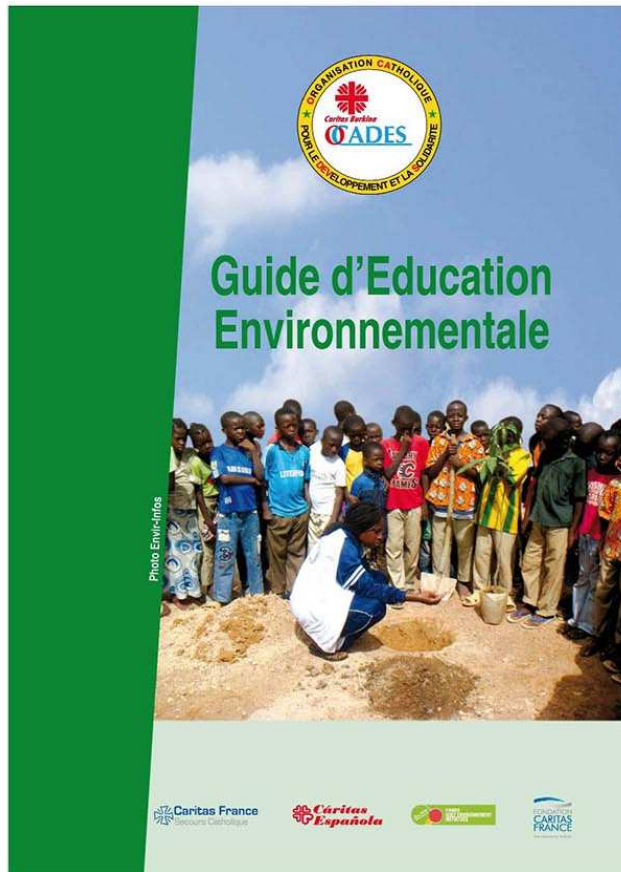


ESPACE JEUNE





EXPERIENCES



Extrait du guide réalisé par Envir-Infos
en partenariat avec l'OCADES-Burkina



Guide d'éducation environnementale

2. Comment protéger son plant contre les animaux et la turbulence des hommes ?



• En le protégeant à l'aide de grille de protection;



• En utilisant un autre moyen que l'on peut fabriquer soi-même ;

Guide d'éducation environnementale



Guide d'éducation environnementale

1. Comment protéger son plant contre les termites ?



- En arrosant régulièrement ;
- En utilisant les résidus du petit mil (son) ou la poudre d'os dans le trou avant le rebouchage ;
- En désinfectant le sol par l'utilisation d'insecticides comme le Dyfonate et le Durexa.

Guide d'éducation environnementale



EXPERIENCES



Journée de sensibilisation des élèves du groupe scolaire Artillerie de Ouagadougou (Sect.30)



Journée de sensibilisation des élèves de l'école primaire de Ouarmini



◀ Sensibilisation et don de plants à la population du village de Tiibin (Yako)



◀ Projection cinématographique à l'école primaire de Saponé sur les bonnes pratiques de plantation et d'entretien des arbres.



◀ Comment bien planter un arbre avec les élèves du Groupe Scolaire l'ACADEMIE de Ouagadougou.



◀ Sensibilisation des élèves de l'école EL BETHEL de Yagma sur les dangers du sachet plastique



◀ L'importance des arbres expliquée à la population de Tiibin (Yako)